

ANNEXE 1

**Bulletin de mise en candidature**

Par la présente, je pose ma candidature à un poste d'administrateur de l'Association Nature Inc.

Nom DENIS MÉLANÇON Signature Denis Melançon

Date 16 Mars 2020

**Membres en règle (3) qui appuient la candidature**

Nom JEAN-CLAUDE TOUFIN Signature Jean Claude Toufin

Nom Jimmy Mélançon Signature J. Melançon

Nom Jessy Mélançon Signature Jessy

Pour être éligible à occuper un poste d'administrateur les conditions sont les suivantes (article 3.2 du règlement général de l'Association Nature Inc.) :

« Seuls les membres en règle peuvent être administrateurs. À l'exception des personnes qui sont :

- inhabiles à être administrateur
- mineur, majeur en tutelle ou en curatelle, faillis et les personnes à qui le tribunal interdit l'exercice de cette fonction.

Tous les membres qui souhaitent occuper un poste d'administrateur au conseil d'administration doivent transmettre au bureau de L'Association un bulletin de mise en candidature. Le bulletin de candidature doit être contre signé par cinq (3) membres en règle pour être valable. Ce bulletin doit être reçu au bureau de l'Association au moins 30 jours civils avant la tenue de l'assemblée générale annuelle de la Zec Chapeau-de-Paille. »

Bureau de la ZEC seulement

Date de la réception de l'avis \_\_\_\_\_